

Luxembourg, le 27 juin 2024

Dépôt : Gusty Graas (DP)

PL 8322



Motion

La Chambre des Députés :

- Rappelant la gratuité des transports publics pour les usagers sur le territoire national depuis le 29 février 2020 ;
- Rappelant le rôle clé des services de transport de voyageurs par autobus comme offre de transport essentielle, et complétée par les chemins de fer et le tram, afin de rendre les transports en commun globalement compétitifs par rapport à la voiture individuelle ;
- Réitérant l'objectif de décarbonation des transports tel que prévu par le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC), et des investissements y associés pour les transports en commun ;
- Soulignant l'importance d'un service des transports publics de qualité sur tout le territoire national ;
- Soulignant l'importance du réseau du syndicat du T.I.C.E. pour les usagers de ses communes membres du sud du pays ;
- Consciente du rôle de service public exercé par ledit syndicat ;

Invite le Gouvernement à :

- Poursuivre les négociations pour l'élaboration d'une nouvelle convention entre l'Etat et le T.I.C.E. ;
- Trouver une solution pour le financement futur du syndicat ;
- Soutenir le T.I.C.E. dans le cadre de la transition durable et de son fonctionnement.

David Weyer
Marc Joanny

M
Jean Brincobour

Francine Cloenen

M. Schovic

Felix EISENEN
M. Spautz

S. Bauer
E. BAUM

G. GRAAS

C. CAHEN